

La place de l'autoévaluation dans l'enseignement de l'écrit

Abstract:

Selfevaluation, one of the new practices used in the teaching programmes since the last reform of the algerian educational system. This practice targets the regulation of the content taught according to the informations that the learners provide us about their learning. In this contribution, we aim at knowing the position of the selfevaluation in the class practices of our teachers. More precisely, we are trying to focus on the teachers' use of the selfevaluation grills found in the textbook during a written production activity.

Key words:

Selfevaluation- selfevaluation grills – textbook- class practices- teaching/learning- regulation- written production.

ملخص:

التقويم الذاتي واحد من التطبيقات المدرجة ضمن البرامج المدرسة منذ الإصلاح الأخير للمنظومة التربوية الجزائرية. يتعلق الأمر بتطبيق يهدف إلى تعديل المحتويات المدرسة بالاعتماد على ما تكشفه المعلومات المقدمة من طرف المتعلمين حول تعلماتهم. في هذه المشاركة نحن نهدف إلى معرفة المكانة التي تحظى بها عملية التقويم الذاتي في ممارسات المعلمين التدريسية. سوف نحاول أن نسلط الضوء على الاستعمال الذي يخصصه المعلمون لاستمارات التقويم الذاتي المقترحة في الكتب المدرسية أثناء حصّة التعبير الكتابي.

الكلمات المفتاحية:

التقويم -التقويم الذاتي - الممارسات التدريسية - التعبير الكتابي - المنظومة التربوية

Barkat Amel

Département de la langue Française
Université des Frères Mentouri
Constantine 1

Introduction :

La réforme du système éducatif algérien en 2003 est à l'origine d'importantes modifications notionnelles. Le changement de la méthodologie utilisée et des contenus enseignés a engendré l'introduction de beaucoup de nouveaux concepts dont celui de l'autoévaluation. Cette nouvelle pratique trouve ses origines dans les années quatre-vingts. A cette époque, les travaux portant sur les pratiques évaluatives se sont beaucoup développés (P Perrenoud¹). De nouvelles formes d'évaluation, dont les outils et les objectifs ne sont pas les mêmes, ont vu le jour. Pour ce qui est de l'autoévaluation, objet d'études du présent article,

il s'agit, comme l'indique son nom, d'une évaluation qu'effectue l'apprenant de son propre travail. C Hadji la présente comme étant
« Le processus par lequel un sujet est amené à porter un jugement sur la qualité de son cheminement, de son travail, de ses acquis. Ce processus pourra alors prendre des formes diverses, et se situer à des niveaux différents d'implication du sujet évalué. » (2016 :61)

Responsabiliser l'apprenant en lui confiant la tâche de s'autoévaluer constitue un facteur de motivation très important en classe (JP Cuq ; I Gruco, 2005 :218). En le responsabilisant ; l'enseignant donne l'occasion à l'apprenant de s'exprimer et de dire ce qu'il pense de l'évolution de son apprentissage. Les informations fournies par celui-ci dans le cadre d'une activité autoévaluative peuvent être d'une immense importance pour l'enseignant. C'est en se référant à ces informations que l'enseignant peut faire le bilan des acquisitions de ses apprenants et mettre en œuvre ce qu'il faut pour aider les apprenants en difficulté à surmonter les obstacles rencontrés et à combler leurs lacunes. En fait, l'activité autoévaluative permet aux enseignants de réguler le contenu de leurs enseignements en fonction du rythme d'apprentissage de leurs apprenants ; c'est ce qui fait de cette pratique une pratique importante voire indispensable pour tout parcours formatif.

Dans la présente contribution, nous voulons connaître la place qu'occupe l'activité autoévaluative dans les pratiques de classe des enseignants lors de l'enseignement de l'écrit. Plus précisément, nous allons nous intéresser à l'usage que font les enseignants des grilles d'autoévaluation lors d'une séance de production écrite.

1. Perrenoud, P, (1989), « l'évaluation entre hier et demain », consulté le 10/05/2017, URL : https://www.unige.ch/fapse/SSE/teachers/perrenoud/php_main/php_1989/1989_03.html

En fait, les grilles d'autoévaluation sont l'outil choisi par la tutelle pour réaliser les activités autoévaluatives.

Elles figurent dans les manuels scolaires depuis la dernière réforme du système éducatif algérien. Ces grilles accompagnent l'activité de

production écrite (d'où le choix de la séance de production écrite). Le ministère leur a consacré une séance par séquence. C'est la séance d'« autocorrection ».

Notre travail se veut descriptif, il vise à étudier l'emploi que les enseignants font des grilles d'autoévaluation. Nous voulons trouver des éléments de réponse aux questions suivantes : Quelles grilles choisit l'enseignant pour réaliser une activité d'autoévaluation ? Comment ces grilles sont-elles utilisées ? A quel(s) moment(s) de la séance ? Dans quel but sont-elles utilisées ? L'enseignant fait-il un compte rendu de l'activité d'autoévaluation ? Prend-il en considération les résultats de l'évaluation que font les élèves de leurs productions ?

1. le Protocole expérimental :

Afin de répondre à ces questions, nous avons décidé de mettre en lumière la place qu'occupe l'activité d'autoévaluation dans les pratiques de classe des enseignants lors de la séance de production écrite. Ceci en assistant et en filmant des séances de production écrite avec des enseignants de lycées. Pour affiner notre observation, nous avons décidé d'utiliser une grille d'observation que nous avons confectionnée en nous référant à d'autres grilles élaborées par des spécialistes (A Zétili (2007 :221,222,223), Éric Allègre et Philippe Dessus (2003), <https://hal-univ-tlse3.archives-ouvertes.fr/hal-01533016/document>, consulté le 08/01/2017.)). Cette grille a énormément servi notre recherche. Elle nous a permis de recueillir beaucoup d'informations relatives à la manière dont les grilles d'autoévaluation sont utilisées en classes.

A notre demande d'assister à des activités de production écrite, malheureusement seulement six enseignantes, parmi la dizaine d'enseignants de français de la wilaya de Constantine que nous avons sollicitée, ont accepté notre présence en tant qu'observatrice. Ce qui nous a permis de filmer huit séances de production écrite (nous avons assisté deux fois avec deux enseignants), et d'avoir huit grilles d'observation remplies.

Afin de nous rapprocher au maximum à la réalité de classe, nous nous sommes contentée de nous installer au fond de la classe, de remplir la

grille d'observation et de prendre notes. Pour ne pas attirer l'attention des apprenants et ne pas les perturber, nous avons décidé d'utiliser un Smartphone dissimulé dans nos affaires. En effet, nous avons essayé de tout faire pour que la séance se déroule dans des conditions ordinaires et pour ne pas déstabiliser ni les enseignantes ni les apprenants car « *Nous savons que la présence d'une personne étrangère peut conduire les interactants à adopter des attitudes nouvelles ; à s'impliquer autrement dans le travail ; donc à monter une autre réalité de la classe* » (A Zétili, 2006 : 217)

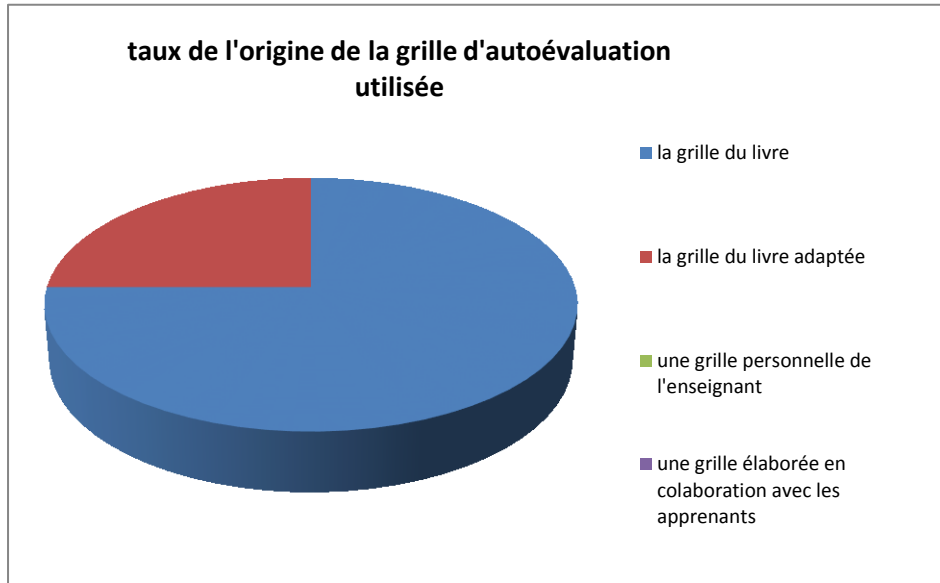
Dans ce qui va suivre nous exposerons les résultats obtenus selon quelques critères de notre grille d'observation.

2. Résultats de l'observation

2.1. la grille d'autoévaluation utilisée

Lors des séances observées, nous avons remarqué qu'un nombre important d'enseignantes (l'équivalent de 75 %) a utilisé la grille du manuel telle qu'elle est. En revanche celui des enseignantes qui ont utilisé la même grille mais adaptée au niveau de leurs apprenants ne représente qu'un taux de 25%. Ces résultats montrent bien qu'aucune des enseignantes avec qui nous avons assisté n'a eu l'initiative de confectionner une grille d'autoévaluation personnelle ni seule ni avec la collaboration de ses apprenants. Le secteur suivant montre d'une manière plus claire la présence du taux d'enseignantes ayant utilisé la grille d'autoévaluation telle qu'elle a été proposée dans le manuel

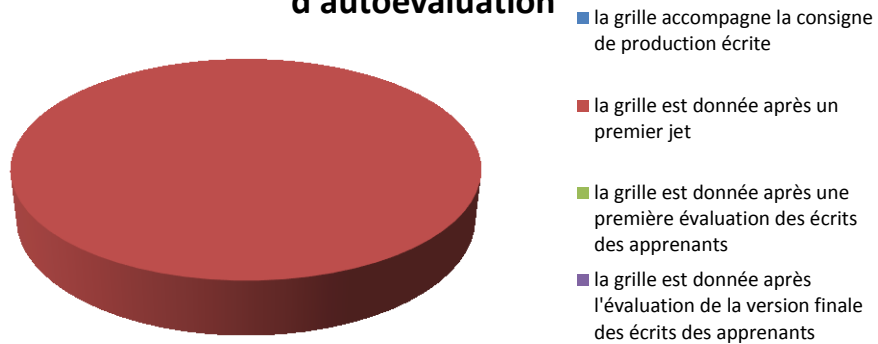
scolaire.



2.2. Concernant le moment de l'emploi de la grille

l'observation des séances nous a montré aussi que toutes les enseignantes ont eu le réflexe de donner la grille d'autoévaluation après un premier jet d'écriture. Aucune d'elles ne l'a proposée au même moment que la consigne d'écriture. il est à noter aussi qu'aucune de ces enseignantes n'a procédé à une pré-évaluation des productions écrites des apprenants avant de leur demander d'évaluer leurs écrits. C'est ce que confirme le secteur suivant :

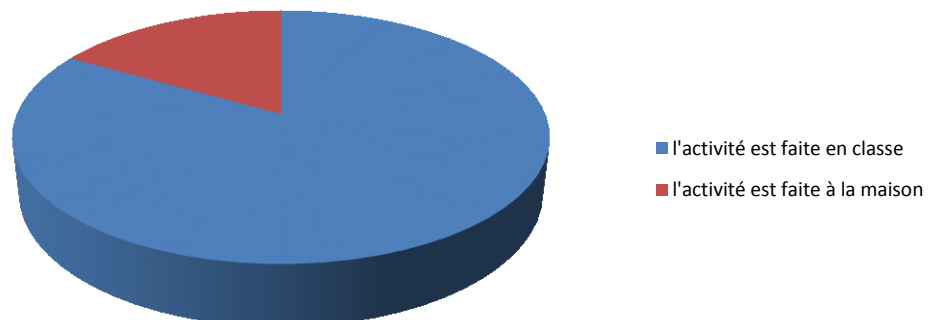
le moment d'utilisation de la grille d'autoévaluation



2.3. Concernant le mode d'emploi de la grille

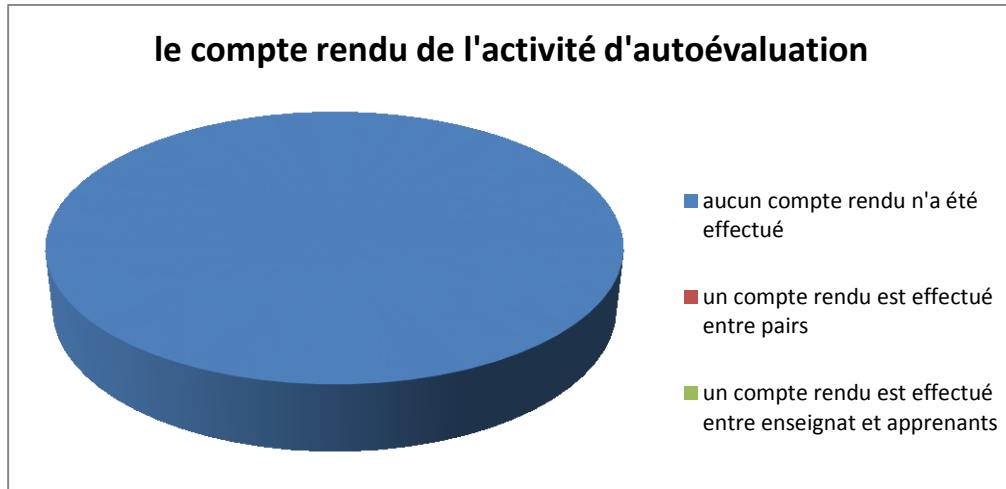
Ce qui a attiré notre attention, c'est que certaines enseignantes ont demandé à leurs apprenants d'évaluer leurs textes et de les réécrire à la maison. Le taux de ces enseignantes reste moins important (un taux de 16,77 %) comparé à celui des enseignantes ayant pratiqué cette activité en classe dont le taux est de 83,33 %. Le secteur suivant représente bien les taux enregistrés.

le mode d'application de l'activité d'autoévaluation



2.4. Concernant le compte rendu de l'activité d'auto évaluation

L'observation que nous avons effectuée nous a révélé que les enseignantes n'ont pas fait de compte rendu de l'opération de l'autoévaluation. Le secteur suivant le montre clairement.



Analyse des résultats obtenus

Ce qui a retenu notre attention, c'est la façon très hétérogène dont les enseignantes utilisent les grilles d'autoévaluation proposées dans les manuels scolaires. Certaines enseignantes ont préféré demander à leurs apprenants d'évaluer leurs travaux à la maison. Quand nous leur avons demandé si elles vont récupérer les résultats de l'autoévaluation, elles ont répondu qu'elles trouvent que ces résultats n'ont aucune fiabilité et qu'en faire un compte rendu ne sert à rien. Par cette façon de concevoir l'activité autoévaluative, ces enseignantes négligent un moment crucial, primordial et indispensable de celle-ci. Ce moment figure dans tous les processus d'autoévaluation proposés par les chercheurs (D Levault (2007), (Doyon et Legris-Juneau (1991), L St Pierre (2004)). Pendant ce

moment, l'apprenant fournit les informations concernant le produit qu'il a réalisé ou la démarche qu'il a préconisée pour la réalisation de ce produit.

Pour ce qui est des enseignantes qui ont réalisé cette opération en classe, nous avons constaté qu'aucune d'entre elles n'a élaboré une grille d'auto-évaluation personnelle, ni seule ni avec la participation de ses apprenants. La majorité de ces enseignantes ont utilisé la grille du manuel telle qu'elle a été proposée dans le manuel scolaire. Il y a celles qui n'ont même pas fait une lecture des critères de la grille. Pourtant, les spécialistes dans le domaine, insistent sur l'importance de l'appropriation par les apprenants des critères constituant la grille d'autoévaluation. Selon Veslin et ses collaborateurs (1992: 102), ces critères ne doivent pas être donnés directement aux apprenants. Ils doivent faire objet d'un enseignement/apprentissage. C'est ce que confirme H Romian en disant: « *Ce sont les élèves qui construisent et utilisent leurs critères d'évaluation, guidés par le maître en fonction de l'état de leurs savoirs et de la nature des savoirs à construire* » (1993 : 10).

Les enseignantes qui ont décidé d'apporter quelques modifications à la grille du manuel n'ont fait qu'omettre quelques critères. Nous trouvons que ses modifications n'ont touché que l'aspect formel de la grille. Aucune reformulation de critère n'a été proposée, aucun nouveau critère n'a été introduit dans la grille.

Ce qu'il faut retenir, c'est que la compréhension des critères de la grille d'autoévaluation constitue un facteur déterminant pour la réussite ou l'échec de l'opération auto-évaluative. Elle est même considérée comme le premier moment de toute opération autoévaluative dans les processus d'autoévaluation cités ci-dessus.

L'observation de classes que nous avons effectuée confirme le fait que l'utilisation de grille d'autoévaluation en classe n'a eu aucune suite, aucun compte rendu de l'activité d'autoévaluation n'a été fait, ce qui fait de celle-ci, une opération stérile ; sans apport ni pour les enseignants ni pour les apprenants ni pour l'enseignement de l'écrit.

La négligence des enseignantes du moment du compte rendu de l'autoévaluation reflète l'ignorance des enseignantes des trois manières dont les enseignants peuvent le faire. Selon L Allal (1999), lors d'une activité d'autoévaluation, l'enseignant peut demander à ses apprenants d'évaluer chacun son travail (l'autoévaluation au sens stricte), comme il peut leur demander d'évaluer chacun le travail de son camarade (l'évaluation mutuelle) ou bien de comparer l'évaluation qu'ils ont fait de leurs travaux à celle faite par l'enseignante (la coévaluation).

Pour conclure, nous confirmons que les résultats de nos observations nous ont montré que nos enseignants ont un manque informationnel flagrant concernant la notion d'autoévaluation, ses moments, ses modèles et son rôle dans la régulation de l'enseignement d'une façon générale et de celui de l'enseignement de l'écrit d'une façon spéciale.

Conclusion

L'autoévaluation une nouvelle pratique introduite dans les contenus enseignés depuis la dernière réforme du système éducatif algérien. Cette dernière vise la régulation des enseignements/apprentissages. Malheureusement, notre passage dans les classes nous a dévoilé des divergences dans l'application de cette activité dans les classes. Il nous a montré une ignorance totale de nos enseignants de la notion d'autoévaluation, de ses enjeux et ses finalités. Les résultats de l'observation que nous avons effectuée prouvent l'absence de tout discours tutelle/enseignants montrant aux enseignants quand, comment et pourquoi utiliser les grilles d'autoévaluation qui existent dans le manuel scolaire.

Pour conclure, nous tenons à préciser que notre recherche nous a permis de mettre de doigt sur l'une des insuffisances de la dernière réforme du système éducatif de 2003. Nous avons vu, à travers cette recherche, l'impuissance de nos enseignants devant les nouvelles notions mises en place dans les contenus et les méthodologies d'enseignement utilisées. Malheureusement, l'introduction de ces dernières n'a pas été accompagnée d'une formation des enseignants leur permettant de mettre à jour leurs connaissances, d'adapter leurs pratiques de classes et d'être

au courant des nouveautés exigées par le développement continu dans le domaine de la didactique. A l'issue de cet article, nous espérons que les autorités concernées prendront en considération les résultats auxquels a abouti cette recherche et que ces derniers participeront à la résolution de l'un des problèmes que rencontre la dernière réforme du système éducatif algérien. Si, dans cette recherche, nous nous sommes focalisée sur la place d'activité autoévaluative dans les pratiques de classe des enseignants, nous sommes convaincue qu'il est aussi important de vérifier l'impact que peut avoir la réalisation de cette activité sur les pratiques de classes des apprenants.

Bibliographie :

- 1- Allal L, (2007). « Régulation des apprentissages en situation scolaire et en formation », consulté le 1/01/2017 (<https://www.cairn.info/regulation-des-apprentissages-en-situation-scolaire--9782804153144-page-247.htm>).
- 2- Allègre E, Dessus P (2003), « Un système d'observation et d'analyse en direct de séances d'enseignement », <https://hal-univ-tlse3.archives-ouvertes.fr/hal-01533016/document>, consulté le 08/01/2017.
- 3- Cuq J-P, Gruca I, 2008, cours de didactique du français langue étrangère et seconde, Grenoble, PUG, 504.
- 4- Doyon, C. & Legris-Juneau, D. (1991). Faire participer l'élève à l'évaluation de ses apprentissages. Lyon : Chroniques sociales.
- 5- Hadji C, 2016, L'évaluation à l'école, pour la réussite de tous les élèves, France, Nathan, 182.
- 6- Leveault D, (2007). De la « régulation » au « réglage » : élaboration d'un modèle d'autoévaluation des apprentissages »; p. 207 à 234 in : Régulation des apprentissages en situation scolaire et en formation Bruxelles, De Boeck Université.
- 7- Maurice M, 1993, problématique de la recherche, p, 27 à 48 in Mas Maurice (dir), Comment les élèves évaluent-ils leurs écrits ?, Institut National de Recherche Pédagogique, 187.

- 8- Romian H, 1993, les recherches EVA, p, 7 à 20 in Mas Maurice (dir), Comment les élèves évaluent-ils leurs écrits ? , Institut National de Recherche Pédagogique, 187.
- 9- St-Pierre, L. (2004). « L'habileté d'autoévaluation : pourquoi et comment la développer ? », in Pédagogie collégiale, 18(1), consulté le 10/01/2017 : <http://aqpc.qc.ca/revue/article/habilete-autoevaluation-pourquoi-et-comment-developper>
- 10- Veslin, O et J, 1992, Corriger des copies, Evaluer pour former, Paris, Hachette Education « coll. Pédagogies pour demain n : 07 », 159.
- 11- Zétili A, 2007, Analyse des procédés d'enseignement/apprentissage de la production écrite en classe de français, cas du cycle secondaire en Algérie.thèse de doctorat d'état, sous la direction du Pr Cherrad-Benchefra Yasmina, 382.